

**mazars**

Le Ouessant  
9 rue Maurice Fabre  
35000 Rennes



KPMG S.A.  
7 boulevard Albert Einstein – BP 41125  
44311 Nantes Cedex 3

## **Séché Environnement S.A.**

### **Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction de capital**

Assemblée Générale Extraordinaire du 30 avril 2021

(15<sup>ème</sup> résolution)

Séché Environnement

Société Anonyme

RCS Laval – 306 917 535

## Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction de capital

Assemblée Générale Extraordinaire du 30 avril 2021 – 15<sup>ème</sup> résolution

À l'assemblée générale des actionnaires de la société Séché Environnement S.A.,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L. 22-10-62 du code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre conseil d'administration vous propose de lui déléguer pour une durée de 24 mois à compter du jour de la présente assemblée, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10% de son capital, par période de 24 mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Les commissaires aux comptes

Mazars

Rennes, le 8 mars 2021

Ludovic Sevestre  
Associé

KPMG S.A.

Nantes, le 8 mars 2021

Gwenaël Chedaleux  
Associé